

CDCINFOS



JOURNAL D'INFORMATION • MARS 2017 • N°20 • www.cc-vierzon.fr

DOSSIER

LE PÔLE POIDS LOURDS S'IMPLANTE SUR LE PARC TECHNOLOGIQUE

Ça y est ! Ce projet de longue date se concrétise enfin !

Et pour passer de l'idée à la réalité, il aura fallu toute la volonté, la foi et la tenacité de la Communauté de Communes et des collectivités partenaires qui ont su impulser et faire converger toutes les dynamiques. Tant attendu, ce nouveau Pôle Poids Lourds, pensé comme un village et aménagé pour accueillir les chauffeurs et les camions dans les meilleures conditions possibles, sonne comme une promesse d'avenir économique, source d'activités et d'emplois sur le territoire vierzonnais. Une véritable opportunité pour des investisseurs ! Comme l'ont déjà bien compris deux restaurateurs associés locaux qui ont choisi d'y développer leur affaire.



EDITO

Le lancement des travaux du pôle poids lourds au parc technologique de Sologne a eu lieu le vendredi 3 mars. Ce projet est évoqué depuis plus de vingt ans dans notre territoire. C'est aujourd'hui, enfin, une réalité. Couplé au port-sec avec le groupe Combronde, Vierzon devient un véritable pôle logistique routier et ferroviaire dans une logique de développement durable. C'est un outil d'attractivité très important, permettant des investissements massifs, créateurs d'emplois.

105 places seront aménagées permettant d'accueillir les poids lourds en transit mais aussi d'offrir des services directement liés aux transports. C'est ainsi de nombreuses activités connexes qui vont se développer : Un restaurant routier, un garage poids lourds, un centre technique, une station-service, une station de lavage... autant d'investissements et d'emplois

en perspective. Avec les pics de pollutions que nous avons rencontrés récemment, nous voulons amplifier notre lutte contre l'émission des gaz à effet de serre et nous travaillons à l'installation d'une station gaz.

Cette formidable installation va être suivie par d'autres entreprises, comme Véolia-eau par exemple. Je remercie les entreprises de leur confiance et de leur mobilisation. Avec 8 à 10 millions d'euros investis, notre bassin de vie retrouve une vraie dynamique économique.

Vous aurez aussi le plaisir de découvrir dans ce numéro de CDC Infos, les initiatives qui font la richesse et la diversité de notre territoire.

François DUMON

Président de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry

ACTUALITES

- Trophées des entreprises du Cher
- Mission Locale Jeunes
- Blanchisserie ALTEA PEP18
- Le réseau de l'OCAV

INFRASTRUCTURES

- DDmarche : 3 questions à Hélène Nieul
- Henri Brisson, lycée labellisé aéronautique

ÉCONOMIE

- Lancement des travaux du Pôle Poids Lourds
- Un regard sur le Parc Technologique de Sologne

RURALITÉ

- Travaux lancés à la piscine de Graçay
- Les rendez-vous de la Maison de l'Oasis
- Le City Stade de Saint Hilaire de Court

TOURISME

- Du côté de la Galerie de l'Office de Tourisme
- A votre agenda

ENVIRONNEMENT

- Dépôts sauvages : une incivilité quotidienne

Offrez une savoureuse

Berry BOX

pour découvrir chaque mois de nouveaux produits du Berry !

FORMULE ABONNEMENT

1 mois	22,90€ TTC
3 mois	65,00€ TTC
6 mois	125€ TTC
12 mois	240€ TTC

(Hors frais de port)

Commande et paiement en ligne sécurisé

Livraison : en point relais ou Retrait en boutique

LA BOUTIQUE DU BERRY / OFFICE DE TOURISME DE VIERZON
5 bis Place Foch • 18100 Vierzon / Tél. 02 48 53 06 14 • accueil@tourisme-paysdevierzon.fr
www.boutiqueberry.com

2 ENTREPRISES VIERZONNAISES AUX TROPHÉES CRÉATEURS D'AVENIR

SOLARMTEX, LEDGER



La 2^{ème} édition des Trophées Créateurs d'Avenir organisée par le Berry Républicain et le Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher a eu lieu en mars. Ces trophées ont pour but de mettre à l'honneur des entreprises et structures économiques du Cher.

Parmi les nominés, 2 entreprises vierzonnaises ont été retenues : Solarmtex et LEDGER. Solarmtex, implanté rue Célestin Gérard à Vierzon est spécialiste de la confection technique dans des secteurs aussi variés que la défense, la sécurité, les télécommunications ou l'aéronautique. L'entreprise LEDGER est une startup installée au Parc Technologique de Sologne développant des solutions innovantes en terme de sécurité et d'usage du bitcoin, monnaie numérique décentralisée et internationale.

LA BLANCHISSERIE DE L'ESAT « ENTRE CHER ET LOIRE » S'OUVRE AUX PARTICULIERS



Blanchir, repasser, plier, conditionner du linge... C'est le quotidien de 30 personnes en situation de handicap, de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) « Entre Cher et Loire » et de l'Entreprise Adaptée (réseau ALTEA). Ces structures sont gérées par les PEP 18, 1^{er} employeur associatif du département.

Implantée à Vierzon, cette blanchisserie industrielle s'inscrit dans une démarche sociétale permettant à des personnes handicapées de s'insérer par le travail. Fonctionnant comme un pressing, elle ne cesse de se développer. Aussi pour répondre à une forte demande des professionnels (entreprises, collectivités, hôpitaux...) et des particuliers, elle a investi dans un tunnel de finition et une calandre pour le linge plat (draps, couettes, housses...). Elle développe son offre jusqu'à l'entretien des vêtements de travail.

Pratique : zone industrielle de l'Aujonnière - 18100 VIERZON
adcomalte@pep18.fr



LA MISSION LOCALE JEUNES UN VRAI PONT POUR L'AVENIR

Pas facile pour un jeune déscolarisé ou qui a perdu un emploi de se remettre en selle. La Mission locale du Pays de Vierzon devient alors un point de soutien pour aider les 16 - 26 ans dans leur parcours d'insertion.

« La mission est là pour répondre à leur demande et lever les freins sociaux, de santé, de logement ou de formation sur un bassin, explique la directrice Ariane Blanc. L'objectif étant de les amener vers une formation certifiante ou qualifiante ».

Pour cela, deux dispositifs rapprochant jeunes et entreprises locales sont proposés : le contrat 'Emplois d'avenir' (former un jeune dans une collectivité, association ou un secteur marchand avec possibilité pour lui d'y rester) et La 'Garantie Jeunes' pour les plus vulnérables (travail en collectif avec immersion en entreprise). « On les arme pour rechercher emplois et formations en leur proposant parfois de s'essayer à des métiers auxquels ils ne pensent pas ». De belles dynamiques qui, jusqu'ici, ont donné de bons résultats.

L'OCAV VEUT CRÉER UN VRAI RÉSEAU



Pour Alain Lohou, Président de l'OCAV (Office du Commerce et de l'Artisanat de Vierzon) et Hélène Ferreire, chargée de mission, aucun doute : « Il y a un potentiel, il suffit de faire en sorte qu'il y ait une cohérence de groupe, une impulsion et un vrai réseau ! » Ce qui est en train de se passer : créé il y a un an, l'OCAV (mutation de la Fédération des Commerçants) a doublé le nombre de ses adhérents. « Nous comptons être un interlocuteur privilégié, un guichet unique auprès des instances publiques

pour les commerçants et artisans de Vierzon ». Pour cela l'OCAV entend réunir, fédérer, dynamiser collectivement l'activité et se faire connaître via des animations et son nouveau site Internet accessible fin mars. « Il faut qu'artisans et commerçants travaillent ensemble, que ce soit autour de petits déjeuners thématiques, de partenariats ou de dossiers à proposer à des porteurs de projets. Et anticiper les mutations ».

Vaste programme en attendant de s'ouvrir à l'intercommunalité...

3 QUESTIONS À HÉLÈNE NIEUL

Vice-Présidente de la CDC
en charge du numérique,
de la recherche et de l'innovation.



La Communauté de communes a été retenue dans le cadre de l'appel à proposition par Mairie-conseils, service de la Caisse des Dépôts, et l'Union nationale des CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) pour mettre en oeuvre sur la période 2016/2017 la DDmarche, une démarche d'amélioration continue vers le développement durable. Hélène NIEUL porte ce projet au sein du Conseil Communautaire.

Qu'est-ce que le Développement Durable ?

Le Développement durable repose sur 3 piliers : économique, social et environnemental. S'inscrire dans une démarche de développement durable, c'est veiller à prendre en compte à la fois nos enjeux présents et les générations futures dans nos différentes actions.

Qu'est-ce que la DDmarche ?

La DDmarche est un dispositif porté par la Caisse des Dépôts qui va permettre à la Communauté de communes d'identifier ses principaux défis en matière de Développement Durable, de les intégrer à son projet politique, et d'y répondre à travers un plan d'actions concret, dans une démarche d'amélioration continue. Une quarantaine de collectivités a initié cette démarche, et notre Communauté de Communes est la première de la région Centre-Val de Loire à la conduire.

Dans quels domaines la DDmarche va-t-elle avoir un impact ?

La DDmarche pourra avoir un impact sur toutes les compétences de la Communauté de Communes, comme par exemple la gestion des déchets certes mais pas seulement car elle s'appliquera également à l'économie, le tourisme... C'est pourquoi elle est portée et élaborée par les élus communautaires.

HENRI-BRISSON : 1^{ER} LYCÉE LABELLISÉ 'AÉRO' DE LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE



Pour répondre à la spécificité de son territoire en matière de sous-traitance aéronautique et accompagner le développement de la filière, le Lycée Henri-Brisson de Vierzon a adapté la carte de ses formations avec la mise en place pour la rentrée 2017 d'un label aéronautique. Un atout certain pour l'image du territoire.

« Le secteur aéronautique, essentiellement de la sous-traitance ici, connaît un développement significatif dans la région Centre - Val de Loire, avec, selon le cluster Aérocentre, plus de 18 000 emplois et au moins 500 non pourvus ! », explique Frédéric Couturier, proviseur du Lycée Henri-Brisson. Aussi, pour répondre aux besoins de recrutement d'une quarantaine d'entreprises, l'établissement a choisi, en concertation avec le Rectorat, la Région et les entreprises du secteur, d'adapter sa carte de formations avec la mise en place d'un tout nouveau label 'Aéronautique' : « Nous serons ainsi le premier lycée labellisé 'aéro' en région ! », souligne le proviseur. Concrètement, il s'agit d'adapter le BAC Pro 'Maintenance des équipements industriels' (MEI), qui passera de 15 à 30 places : « C'est cette formation qui va être labellisée. Nous travaillons maintenant sur celle du BAC Pro 'Technicien d'usinage'. L'objectif est de permettre aux élèves de monter en puissance pour aborder de façon plus sereine et opérationnelle tous les systèmes liés aux activités aéronautiques ».

Plus d'anglais et un nouvel équipement

Et pour leur donner tous les moyens de se former, le lycée a souhaité adapter son parc technique en se dotant d'un équipement supplémentaire : un banc hydrolique. D'une valeur de 50 000 €, une demande de financement a été faite auprès de la Région. Mais ce n'est pas tout ! Indispensables dans ce secteur, les heures de cours d'Anglais

doubleront : « Un anglais technique nécessaire pour être quasi bilingue », insiste Frédéric Couturier. Et parallèlement les enseignants de l'atelier seront formés directement en entreprise pour être plus dans le concret ».

130 ans et une nouvelle formation

Mais la labellisation n'est pas la seule marque de singularité de l'établissement. En cette année d'anniversaire, le lycée se dote également d'une nouvelle formation : un BAC STD2A (Science et Technologie du Design et des Arts Appliqués). « Nous serons le seul établissement du Berry à proposer ce type de BAC : avec l'ensemble de la carte des formations, nous pourrions ainsi aller de l'idée du designer à la réalisation du prototype ». De quoi permettre aussi au territoire d'avoir une filière complète et très demandée.

C'est donc ainsi en plein essor et renouveau que le Lycée Henri-Brisson aborde sa 130^e année. « Pour mémoire, Henri Brisson est un lycée historique qui fut, en 1887, la première école nationale professionnelle, poursuit Frédéric Couturier. Ainsi, l'établissement monte en compétences et en effectifs avec une augmentation de + 10% des effectifs (soit plus de 600 élèves) en 2016, on devrait passer la barre des 700 élèves en 2018. C'est un vrai atout pour le territoire et l'économie vierzonnaise, une vraie fierté, et une vraie dynamique ».



LANCEMENT OFFICIEL DES TRAVAUX

Le 03 mars dernier ont été officiellement lancés les travaux du Pôle Poids Lourds en présence des partenaires publics et privés de l'opération :

N.COLLIN-Préfète du Cher, N.SANSU-Député du Cher et Maire de Vierzon, P.FOURNIE-Représentant le Président de la Région Centre Val de Loire, F.DUMON-Président de la Communauté de Communes, JM.DUGUET-Vice-Président de la CDC en charge de l'économie, M.AUDOUSSET et S.UYTTERSCHAUT, porteurs du projet de restaurant routier « La Grotte ».

Après une présentation de leur projet, les restaurateurs ont donné rendez-vous en décembre 2017 pour l'ouverture du site.



FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES SUR LA PHASE 3 DU PARC

La Communauté de Communes souhaite viabiliser la phase 3 du Parc Technologique de Sologne qui comprend un total de 87 hectares réparti en différentes phases d'aménagement. Cette viabilisation de la phase 3 permettra de proposer un peu plus de 17 ha de foncier aux entreprises. Toutefois, avant tout aménagement de terrain, des fouilles archéologiques sont réalisées par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives). La Communauté de Communes a donc lancé sa troisième campagne de fouilles préventives archéologiques sur le Parc Technologique de Sologne en janvier 2017. Ces fouilles sont un préalable obligatoire à l'aménagement de la phase 3 du PTS. Le détail des fouilles sera connu prochainement.



« INVESTIR ICI EST UNE OPPORTUNITÉ SYNONYME D'EMPLOIS ET DE DÉVELOPPEMENT »

JEAN-MARC DUGUET, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« Le projet d'un pôle poids lourds à Vierzon est une idée ancienne et une préoccupation récurrente. Il trouve aujourd'hui une nouvelle légitimité grâce à plusieurs facteurs positifs, et qui s'ajoutent à des éléments connus comme le positionnement géographique, le trafic poids lourds en progression mais également à une offre locale déficitaire qui causait parfois des désagréments à cause de stationnements sauvages de la part de poids lourds.

Ce projet est un travail de longue haleine en lien avec différents partenaires publics et privés. C'est pourquoi je suis particulièrement satisfait de ce lancement de travaux.

Ce n'est pas qu'un simple centre routier. L'ensemble a été imaginé dans le but de proposer différents services adaptés aux poids lourds : station carburant, station de lavage, contrôle technique, garage... Tout cela va être source de création d'emplois sur ce site.

Avec l'installation du Pôle poids lourds sur la phase 2, le Parc Technologique de Sologne complète son offre comprenant déjà le Centre d'Innovation et de Développement Economique sur la phase 1 avec la pépinière et l'hôtel d'entreprises, les ateliers de Sologne sur la phase 2 et les offres foncières. A cela s'ajoute le développement du hub multimodal au Vieux Domaine qui relie Vierzon au Port du Havre, à Fos sur Mer et bientôt à Bordeaux via l'ouverture d'une nouvelle ligne courant 2017. »





IMPLANTATION D'UN PÔLE POIDS LOURDS AU PARC TECHNOLOGIQUE DE SOLOGNE

À VIERZON, LE PÔLE POIDS LOURDS SE DESSINE

« C'est un projet que l'on attend depuis 25 ans et que l'on a pris à bras le corps depuis 3 ans », lance enthousiaste Jean-Marc Duguet, vice-président en charge du développement économique et des entreprises.

Un projet d'envergure qui devrait impulser une dynamique économique source d'activités – notamment logistiques – et d'emplois sur le territoire vierzonnais. Ce Pôle Poids Lourds, pensé comme un véritable 'village' pour les chauffeurs et leur camion, sera implanté sur le Parc Technologique de Sologne, entre l'A71 et la rocade nord, et au pied duquel s'étend un vaste maillage autoroutier (A71, A20 et A85). « 1500 camions circulent tous les jours sur l'A20, en direction de Paris et Auxerre. Mais beaucoup de chauffeurs, faute de place, se garent n'importe où. C'est pourquoi une zone d'accueil et de repos à proximité de l'échangeur est nécessaire ».

Le projet désormais dessiné, reste à le mettre en musique. Première pierre à l'édifice : l'implantation d'un restaurant (voir interview ci-contre) : « Le fer de lance du projet, poursuit Jean-

Marc Duguet, autour duquel d'autres services dédiés sont attendus comme un garage, une station-service poids lourds 24h/24, une station de lavage, un centre de contrôle technique... » Pour accueillir les chauffeurs de poids lourds et autres clients du restaurant dans les meilleures conditions, l'aménagement d'un parking de 105 places est prévu avec une extension possible. Les premiers coups de pelle ont été donnés. « Un investissement total de 900 000 € pour le parking et les abords (rond point et aménagement de la clôture) qui sera rentabilisé en contrepartie par une mise en location du parking ».

Considéré comme un produit d'appel à fort potentiel, ce Pôle Poids Lourds commence déjà à séduire des investisseurs qui souhaitent s'implanter sur la zone d'activités. Une dynamique à impact économique et social non négligeable pour le territoire : « il suffit que 5 à 10% de camions s'arrêtent sur le pôle pour générer entre 40 et 50 emplois à court terme ».



MICKAËL AUDUSSET ET STÉPHANE UYTTERSCHAUT DEUX RESTAURATEURS, PREMIERS INVESTISSEURS

Pourquoi avoir choisi de vous implanter sur le Pôle Poids Lourds ?

C'est l'opportunité d'une vie ! Nous sommes actuellement propriétaires associés du restaurant La Grotte, à Vignoux-sur-Barangeon. Une affaire qui marche très bien mais nous refusons des clients faute de places pour les poids lourds. Du coup nous ne pouvons plus développer notre chiffre d'affaires. Cette implantation est géographiquement stratégique. En délocalisant La Grotte, nous allons pouvoir développer notre activité de restaurateur routier et de passage et travailler dans de meilleures conditions.

La Grotte ne sera pas qu'un simple restaurant... Quelle sera l'offre ?

Il y aura une salle de restaurant de 150 places et un bar avec terrasse. Des sanitaires et des douches pour les chauffeurs. Également une salle de réception de 50 places qui servira de salle de réception ou de réunion pour le tourisme d'affaire car nous envisageons de travailler avec des cars de tourisme. Et un grand parking pour les poids lourds et 50 places pour les véhicules légers. Les travaux (1 M€ d'investissements) commenceront début 2017 pour une ouverture fin d'année avec 8 embauches prévues.



LEDGER

LA CRYPTOGRAPHIE 100 % FRANÇAIS



Pour sécuriser données et transactions financières, Ledger s'est lancée dans la fabrication de matériel de cryptographie pour les entreprises et les particuliers.

Une levée de fonds de 1,3 M€ en 2015 et un financement de la BPI Centre Val de Loire de plus de 1M€. « Ce qui aurait été impossible en région parisienne ! lance David Balland, directeur de Ledger. Ici, on parle tout de suite au bon interlocuteur et la Communauté de Communes a été à l'écoute et disponible ». Il faut dire que l'innovation suscite toutes les attentions : la fabrication de matériel dédié à la cryptographie (carte à puce avec interface USB) dont des 'coffres-forts', ces hardware wallets, pour sécuriser les fameux bitcoins, « monnaie électronique et dématérialisée qui transite sans tiers de confiance ». Concrètement : Ledger va stocker sur une carte à puce inviolable des

identités numériques. Une fois connectée à l'ordinateur, elle seule validera le paiement en bitcoins.

Créée en février 2015 sur 3 sites (Paris, Vierzon et États-Unis) Ledger a lancé deux nouveaux produits : le Ledger Nano S, toujours à base de carte à puce mais avec un écran qui permet une protection et une sécurisation de l'identité sur Internet (comptes mails et réseaux sociaux), et le Ledger Blue avec écran tactile, bluetooth, batterie et puce NFC pour paiement sans contact. Des produits par ailleurs 100% français : « pièces plastiques fabriquées par GUM à Bourges, pièces métalliques chez I2T à St Amand-Montrond, l'électronique en Ile de France et l'assemblage à Vierzon ».

Déjà vendus dans 130 pays, ces produits devraient connaître un franc succès notamment auprès des banques et PME, nouvelles cibles de Ledger.

www.ledgerwallet.com



ÉCONOMISER L'ÉNERGIE AVEC A-BITAT DIAGNOSTIC

Récemment installée à la pépinière du Parc Technologique, cette jeune entreprise propose aux particuliers un diagnostic énergétique de leur habitation jusqu'à la réalisation de travaux.

« Plus de 70% de la population ne connaît pas les points de déperdition énergétique de son habitation », souligne Steven Jaouher responsable du Pôle Expertise. Face à ce constat, il n'en a pas fallu moins à Priscilla Losco pour lancer A-bitat Diagnostic il y a un an et demi. L'objectif ?

« Réaliser un diagnostic gratuit de l'habitat en pointant les points négatifs et positifs en terme de consommations d'énergie pour informer et conseiller les particuliers sur les points où ils pourraient réduire leur facture ». Pour cela, la jeune entreprise, qui mise sur des prestations de qualité, s'appuie sur des outils performants (logiciels, caméra thermique...) et 15 ans d'expérience.

Elle va jusqu'à accompagner ses clients dans la réalisation de travaux grâce à un partenariat avec un professionnel de 25 ans d'expérience et des entreprises régionales hautement qualifiées. « Isoler, c'est préserver les énergies fossiles et donc faire un geste pour la planète, d'autant qu'il existe des crédits d'impôts intéressants ». À bon entendre.

www.a-bitatdiagnostic.fr



A LA DÉCOUVERTE DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

La pépinière d'entreprises du Parc Technologique de Sologne organise une 1ère édition « Portes ouvertes » le 07 avril de 9h à 12h.

L'objectif de cette manifestation est d'informer les créateurs d'entreprises et promouvoir la pépinière d'entreprises comme outil de développement économique local.

Au programme : visites des locaux, ateliers et conférences sur le thème de la création et du développement de l'entreprise, rencontres avec d'autres entrepreneurs ayant fait le choix des pépinières et bien évidemment explications par des professionnels de l'accompagnement entrepreneurial.

Pépinière d'entreprises :
A. de St Exupéry - Allée G.CHARPAK - 18100 VIERZON
Renseignement au 02 48 71 13 30
ou cide@cc-vierzon.fr



TRAVAUX LANCÉS À LA PISCINE DE GRAÇAY

Le 14 février dernier a eu lieu la pose de la première pierre du nouveau Centre Nautique Intercommunal marquant ainsi le lancement des travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité du complexe sportif.

Ce programme de modernisation souhaité par la Communauté de Communes se fera en deux temps pour ne pas impacter la saison estivale.

C'est parti ! Jusqu'à fin avril, la piscine de Graçay sera en travaux pour un chantier de modernisation et d'adaptation. « C'est un gros projet pour la Communauté de Communes qui est très attendu par la population, souligne Alain Lebranchu, Vice Président en charge du dossier. Un projet qui contribuera au dynamisme et à l'attractivité du territoire ». Un plan de réhabilitation qui se fera en deux temps pour ne pas impacter la saison estivale.

Première étape, les vestiaires. Ils seront réaménagés avec un nouveau système de casiers à pièce qui remplacera les anciens paniers à vêtements et bénéficieront d'un cheminement double entrée 'pieds secs/pieds humides' pour des questions d'hygiène. Sont également en cours la construction d'un local dédié aux Maîtres Nageurs Sauveteurs et la modernisation du système de filtration et de traitement de l'eau.

Dès la fermeture de la piscine en septembre, la seconde tranche de travaux débutera. Elle concerne les bassins dont les plages seront refaites sans carrelage mais avec du béton matricé et la réduction du volume à 1/3 du grand bassin (de 3 m à 1,80 m) pour faire des économies d'eau, de chauffage et de produits. Il s'agira aussi d'adapter l'accès aux bassins aux personnes handicapées et d'aménager les pédiluves.

Le coût total est de 745 357,82 HT dont 209 250,47 € financés par la CDC (subventions de l'État par la DETR de 304 500 €, de la Région Centre Val de Loire via le contrat de Pays de 223 607,35 €HT et de 8 000 € de réserve parlementaire). « C'est un plus dans notre ruralité et pour toutes les écoles des communes rurales, conclut Alain Lebranchu, car il a été constaté au niveau national que encore beaucoup d'enfants ne savent pas nager ».

LES RENDEZ-VOUS DE LA MAISON DE L'OASIS EN 2017



En partenariat avec la Communauté de Communes, la Maison de l'Oasis se délocalise à nouveau dans les communes rurales. L'objectif est de permettre aux parents et aux enfants de se retrouver pour échanger, jouer, rencontrer d'autres familles ou encore profiter d'un espace avec des jeux adaptés aux tout-petits.

Ces séances sont ouvertes aux enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents, assistante maternelle ...) et aux futurs parents.

Le service est gratuit et sans inscription.

CALENDRIER : LE MARDI DE 9H À 12H

28 mars

Graçay, centre socio culturel

04 avril

Mérysur Cher, foyer rural

02 mai

Thénioux, foyer rural

16 mai

St Hilaire de Court, Salle J. Brel

23 mai

St Georges sur la Prée, Salle J.Ferrat

30 mai

Dampierre en Graçay, salle la Forgeresse

06 juin

Mérysur Cher, foyer rural

CONTACT : Tél. : 02 48 75 98 80/06 33 20 36 77 • Mail : contact@lamaisondeloasis.fr



UN CITY STADE À SAINT HILAIRE DE COURT

La Communauté de Communes a réalisé un nouvel équipement multi-sports sur le stade de Saint Hilaire de Court avec la construction d'un city stade. Ce terrain, recouvert de gazon synthétique, permet la pratique de différents sports : hand, foot, basket, tennis, badminton.

Il s'agit d'offrir un lieu de loisirs et de convivialité pour tous les publics mais également un véritable outil pédagogique et ludique dans un espace sécurisé.

Ce projet a été financé par l'Etat-DETR, le Contrat Régional de Pays, le fonds Leader et la Communauté de Communes.

UN TOUR DU CÔTÉ DE LA GALERIE

L'office de Tourisme propose régulièrement des expositions dans ses locaux au sein de la Galerie : sculptures, peintures, dessins... Actuellement, vous pouvez retrouver les gravures de Nathalie GRALL qui est une artiste permanente de la Galerie Cappazza de Nançay et dont l'exposition a été prolongée pour plusieurs semaines. Vous pouvez donc encore aller découvrir cette artiste renommée en passant par l'Office de Tourisme, Place Foch.

Office de tourisme de Vierzon
5 bis place Foch • 18 100 Vierzon
www.officedetourismedevierzon.com



A VOTRE AGENDA



Méry sur Cher organise la 2^{ème} édition de son trail des coteaux de Méry sur Cher le 04 juin prochain.
Au programme : 18.1 km, 8 km et une course enfant. Cette nouvelle édition promet encore plus d'animations, plus de kilomètres et encore plus de bonne humeur.

Renseignements :
www.mery-sur-cher.fr/
trail-des-coteaux-du-cher/

ENVIRONNEMENT



Dépôts sauvages une incivilité quotidienne

Canapé, planches, déchets végétaux, sacs poubelles, gravats sont déposés en vrac et en tas sur les trottoirs, les espaces verts, autour des points de regroupement... Force est de constater que certains habitants ont la mauvaise habitude de se débarrasser de leurs déchets sur les espaces publics.

Ces gestes d'incivilités de plus en plus récurrents, non respectueux de notre environnement, peuvent également devenir dangereux pour les piétons, notamment ceux à mobilité réduite ou ceux poussant un landau, qui sont alors contraints d'emprunter les voies réservées aux véhicules.

Tout dépôt sauvage ou abandon de déchets, y compris à l'entrée des déchetteries, est interdit et passible de contravention relevant du code pénal articles R632-1 et R633-6 et dont les montants varient entre 150 et 1500 € selon l'importance et la nature des dépôts.

Se débarrasser sauvagement de vos déchets est un coût supplémentaire pour la collectivité et donc pour votre porte-monnaie.

C'est également une difficulté supplémentaire, une perte de temps, et un manque de respect pour l'ensemble des personnels obligés de ramasser et de trier manuellement ces débris.

Pour se débarrasser de vos déchets, utilisons les solutions qui existent sur le territoire de la Communauté de Communes :

- **Collecte des ordures ménagères et emballages** en respectant les consignes de tri, les jours et horaires de collectes.
- **Points d'apport volontaire** pour les emballages en verre.
- **3 déchetteries intercommunales à votre disposition :**
 - **déchetterie du Vieux Domaine** (du lundi au samedi 9h-12h/13h30-17h),
 - **déchetterie du Petit Râteau** (du lundi au samedi 8h30-12h15/13h30-17h30), dimanche matin de 9h à 12h30),
 - **déchetterie de Nohant en Graçay** (lundi, mercredi, vendredi 14h-17h30 et samedi 9h-12h/14h-17h30).
- **Collecte des objets encombrants sur inscription** auprès du centre service clients Veolia au **02 48 70 91 40**

Toutes ces informations sont disponibles sur notre site internet : www.cc-vierzon.fr

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service environnement au **02 48 71 92 27**

 **Ambassadeurs du Tri • Tél : 02 48 71 92 27 • www.cc-vierzon.fr**